

## **Février 2024 - Processus de sélection des juges pour les concours**

- **Enquête actuelle auprès des membres individuels de la CAPA (478 réponses reçues) :**
  - A. Changer les juges fréquemment afin de former d'autres juges. Assurer une rotation des juges d'une année à l'autre afin d'avoir un regard neuf. - 2 réponses
  - B. Problème de qualité de certains juges. Manque de cohérence des juges dans certaines compétitions.
  - C. Déçu par le système de notation de la CAPA. Les juges ne semblent pas suivre une échelle de notation cohérente - on constate de grandes différences entre les juges qui sont censés avoir été formés selon le même système.
- **Enquête passée auprès des membres individuels de la CAPA (138 réponses reçues) :**
- **Sondage actuel du CAPA Camera Club (48 réponses reçues) :**
- **Sondage précédent du CAPA Camera Club (8 réponses reçues) :**

**Réponse :** Nous vous remercions pour ces suggestions et nous apprécions l'opportunité de répondre à chacune d'entre elles qui sont incluses dans les réponses ci-dessous :

### **A. Changer fréquemment de juge afin de former d'autres juges. Faire tourner les juges d'une année sur l'autre afin d'avoir un regard neuf. - 2 réponses**

**Ma réponse** - À l'exception du concours audiovisuel, je suis responsable de la nomination des juges pour tous les concours de la CAPA.

Les juges sont choisis à partir de notre liste de juges CAPA en fonction de leur expertise déclarée dans des genres photographiques spécifiques et de ma connaissance de leurs expériences passées en tant que juges. Lorsque je forme une équipe de juges certifiés CAPA, je m'efforce délibérément d'inclure des personnes provenant de diverses régions du Canada. En règle générale, chaque équipe est composée de deux juges seniors et d'un juge junior. Cette composition permet au juge débutant de bénéficier des perspectives et des idées des juges plus expérimentés.

Mon processus de sélection prend en compte des facteurs tels que :

- L'intérêt exprimé par les juges à participer à la compétition

- Veiller à ce que le calendrier corresponde à l'emploi du temps du juge bénévole.
- Reconnaître et prendre en compte toute autre priorité urgente du juge.

En outre, je me suis engagé à faire en sorte que chaque juge certifié CAPA ait l'occasion de présider au moins une compétition chaque année. Cet engagement renforce notre volonté d'offrir des expériences de jugement diversifiées et de favoriser le développement professionnel de nos juges.

Il convient de souligner que nos juges bénévoles ne sont pas rémunérés et qu'ils donnent librement de leur temps pour soutenir la CAPA et ses membres. Leur expertise est appréciée de tous.

## **B. Problème de qualité de certains juges. Manque d'uniformité des juges dans certaines compétitions.**

**Ma réponse** - La CAPA continue à promouvoir l'uniformité des juges.

Il est essentiel de reconnaître que le processus de jugement implique l'évaluation subjective d'une image et l'attribution de notes sur la base d'une grille de notation désignée. Si l'évaluation était entièrement objective, un seul juge suffirait.

Cependant, chaque juge apporte sa propre perspective à la session de jugement, influencée par divers facteurs. Afin d'atténuer les éventuelles lacunes en matière d'expertise ou les influences d'un juge particulier, de nombreux concours choisissent de divulguer la note totale de tous les juges, plutôt que de révéler les notes individuelles de chaque juge. Cette approche permet de maintenir une évaluation équilibrée et impartiale, en favorisant une évaluation collective et diversifiée des images soumises.

Dans le cadre de ses procédures de concours, la CAPA a mis en place une procédure de "reconsidération de la note originale" afin de remédier aux écarts de 3,0 ou plus entre les notes attribuées par les juges.

Il est essentiel de reconnaître que le processus de jugement implique l'évaluation subjective d'une image et l'attribution de notes sur la base d'un tableau de notation désigné. Si l'évaluation était entièrement objective, un seul juge suffirait.

Cependant, chaque juge apporte sa propre perspective à la session de jugement, influencée par divers facteurs. Afin d'atténuer les éventuelles lacunes en matière d'expertise ou les influences d'un juge particulier, de nombreux concours choisissent de divulguer la note totale de tous les juges, plutôt que de révéler les notes individuelles de chaque juge. Cette approche permet de maintenir une évaluation équilibrée et impartiale, favorisant ainsi un climat de confiance.

Il est essentiel de reconnaître que le processus de jugement implique l'évaluation subjective d'une image et l'attribution de notes sur la base d'une grille de notation désignée. Si l'évaluation était entièrement objective, un seul juge suffirait.

Cependant, chaque juge apporte sa propre perspective à la session de jugement, influencée par divers facteurs. Afin d'atténuer les éventuelles lacunes en matière d'expertise ou les influences d'un juge particulier, de nombreux concours choisissent de divulguer la note totale de tous les juges, plutôt que de révéler les notes individuelles de chaque juge. Cette approche permet de maintenir une évaluation équilibrée et impartiale, en favorisant une évaluation collective et diversifiée des images soumises.

Dans le cadre de ses procédures de concours, la CAPA a mis en place une procédure de "reconsidération de la note originale" afin de remédier aux écarts de 3,0 ou plus entre les notes attribuées par les juges.

Lors de l'activation de cette procédure, les images présentant un écart de 3,0 ou plus sont signalées pour être réexaminées. Les trois juges sont invités à réévaluer leurs notes et à s'engager dans une discussion ouverte sur les détails décrits dans les images. Les juges ne sont pas obligés de parvenir à un consensus et chacun est informé que les changements ne sont pas obligatoires. Afin de garantir la transparence de ces discussions, je participe activement, en apportant des éclaircissements lorsque cela est nécessaire.

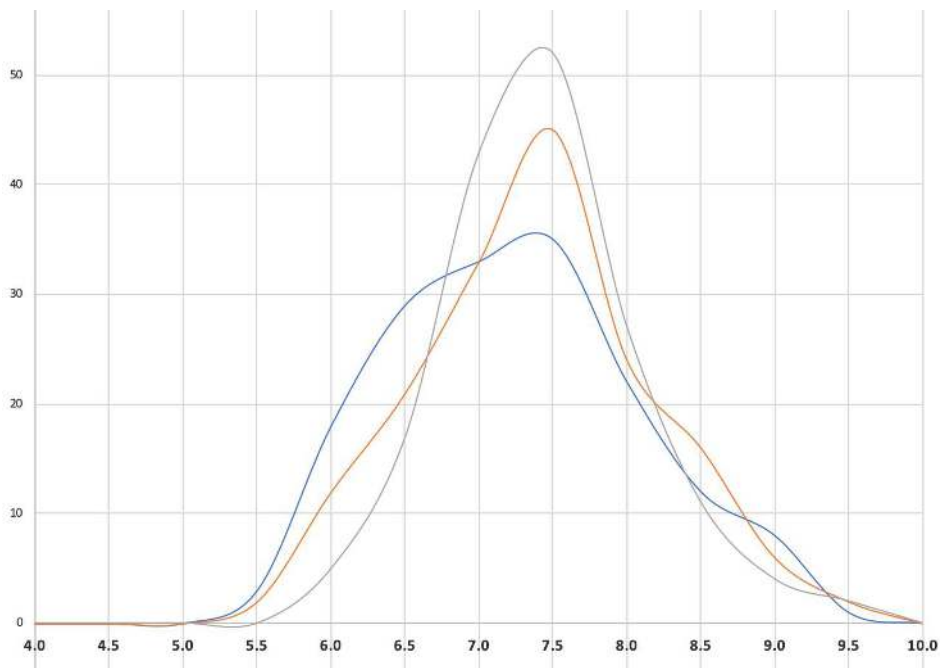
À l'issue de ce processus d'examen, des procédures de départage sont mises en œuvre, qui aboutissent à la tabulation finale et à la production du rapport du concours.

Une fois ce rapport terminé, nous produisons notre feuille de calcul de synthèse des juges, qui analyse la notation des images par l'ensemble des juges. L'analyse est classée par thèmes individuels et aboutit à un résumé général de l'évaluation.

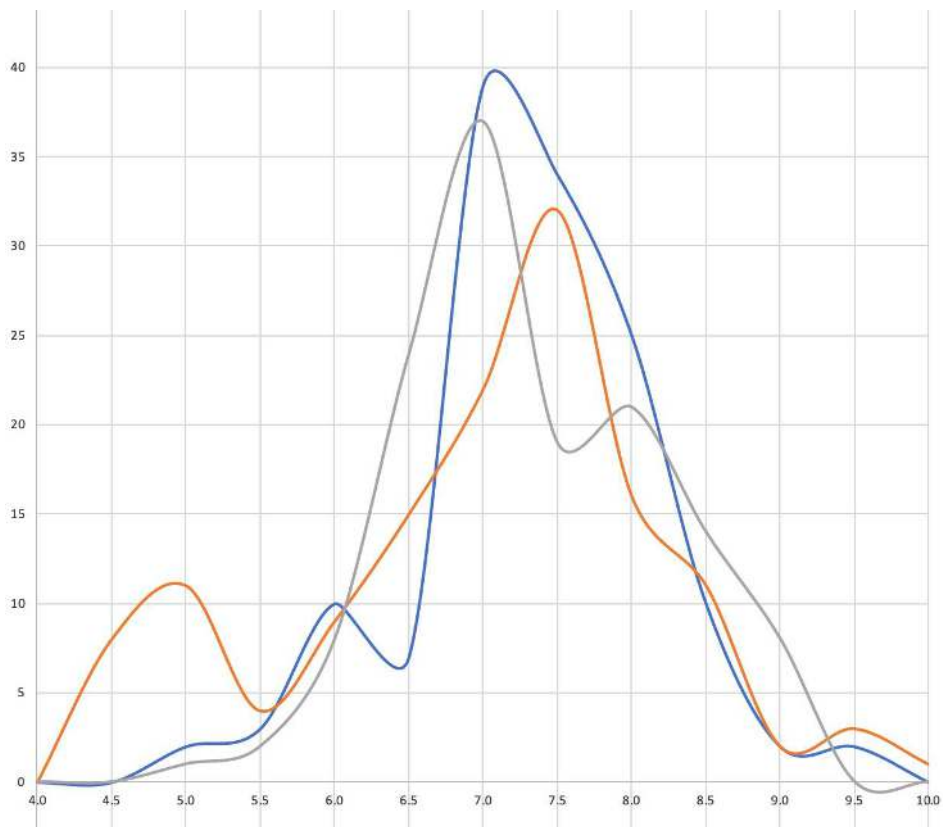
Une copie de cette feuille de calcul est transmise à chaque juge pour qu'il l'examine attentivement et réfléchisse à ses perspectives de notation. En plus de la feuille de calcul, les juges ont accès aux images qu'ils ont notées, ainsi qu'aux notes et aux commentaires fournis par les deux autres juges.

L'agent de liaison des juges de la CAPA reçoit également une copie de cette feuille de calcul afin de l'examiner et de discuter éventuellement avec des juges spécifiques si des préoccupations ont été soulevées. Ce processus global garantit la responsabilité, la transparence et l'amélioration continue de nos procédures de jugement.

J'ai inclus ci-dessous un exemple de tableau illustrant la cohérence des notes attribuées par trois juges, tiré d'un ancien tableau de synthèse des juges.



La deuxième image ci-dessous est un tableau reflétant une certaine incohérence dans la notation d'un juge.



**C. Déçu par le système de notation de la CAPA. Les juges ne semblent pas suivre une échelle de notation cohérente - on constate de grandes différences entre les juges qui sont censés avoir été formés selon le même système.**

**Ma réponse** - La personne chargée de la liaison avec les juges de la CAPA continue d'affiner notre tableau de notation de la CAPA, qui est incorporé dans notre système de compétition en ligne.

En ce qui concerne le commentaire selon lequel les juges ne semblent pas suivre une échelle de notation cohérente et les écarts importants entre les notes attribuées par différents juges, les deux réponses ci-dessus répondent à ces préoccupations.